

Montréal, le 31 janvier 2023

Benoit Charette

Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

675, boulevard René-Lévesque Est, 30e étage

Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande de BAPE générique sur l'avenir énergétique du Québec

Monsieur le Ministre,

Si le Québec est en bonne position sur la ligne de départ de la transition grâce à sa production énergétique essentiellement composée d'énergies renouvelables, nous sommes encore fortement alimentés par les hydrocarbures, que ce soit dans le secteur des bâtiments, des transports ou encore pour les procédés industriels. La Chaire de gestion du secteur de l'énergie des HEC Montréal évalue qu'en 2019, près de 54 % de l'énergie consommée au Québec provenait des hydrocarbures.

Tout ceci est amené à changer avec les objectifs de carboneutralité et le transfert de la consommation d'énergie fossile vers les énergies renouvelables. Cette consommation accrue de ressources renouvelables va poser un défi majeur d'approvisionnement en énergie renouvelable puisque Hydro-Québec devra doubler sa capacité de production.

Le gouvernement en est conscient et c'est pourquoi le premier ministre a identifié cet enjeu comme prioritaire dans son discours d'ouverture de la présente législature et la nécessité d'avoir un vrai débat de société. Nous sommes d'accord avec lui. En effet, il est essentiel d'inclure les Québécois.es dans la réflexion et l'élaboration de la stratégie future, sans quoi l'adhésion sera difficile, surtout en vue des transformations importantes qui vont nécessairement s'imposer. Il est d'autant plus important de tenir cette conversation nationale puisque nous ne partageons pas tous et toutes les mêmes prémisses en raison des différentes visions qui s'affrontent en ce qui a trait à l'utilisation et au développement du potentiel énergétique du Québec.

Les initiatives gouvernementales actuelles pour définir la nouvelle vision énergétique du Québec, que ce soit sous la forme du projet de loi 2 ou du comité du cabinet sur l'économie et la transition énergétique, ne sont pas suffisantes. C'est pourquoi nous accueillons favorablement l'annonce du premier ministre pour la tenue d'une consultation publique, annoncée la semaine dernière en marge du caucus présessionnel de la CAQ.

Bien que le premier ministre ait annoncé que la consultation publique serait chapeauté par le ministre Fitzgibbon, nous tenons à vous préciser qu'il est impératif d'aborder l'ensemble des enjeux environnementaux liés à l'avenir énergétique dans le cadre de cette consultation. M. le ministre, vous disposez du meilleur outil qui soit pour y parvenir, c'est-à-dire le BAPE générique, qui permet d'explorer en profondeur un enjeu pouvant avoir des répercussions importantes pour la société québécoise, pour permettre à toutes et à tous de s'exprimer. Nous sommes d'avis que la consultation publique concernant l'avenir énergétique du Québec ne peut faire l'impasse sur l'ensemble des enjeux environnementaux et que le BAPE générique s'impose.

En attendant une réponse que nous espérons positive de votre part, veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Colleen Thorpe
Directrice générale
Équiterre

Marc-André Viau
Directeur des relations gouvernementales
Équiterre